AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

D L P - 7 - 9 - 71 2 0 8 3 5 2

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 132 du mois de Septembre 1971 — 6 Septembre 1971

LES RAVAGEURS DES JEUNES SEMIS DE COLZA

Les jeunes semis de colza d'hiver sont fréquemment attaqués par des ravageurs qui lui occasionnent des dégâts notables. Il s'agit de la petite Altise, encore nommée Puce de terre, de la grosse Altise ou Altise à tête dorée et de la Limace grise.

LA PETITE ALTISE

On groupe sous le nom de "petite Altise", plusieurs insectes sauteurs. Ce sont de petits coléoptères, certains entièrement noirs (2,5 mm de longueur), d'autres noirs avec deux bandes colorées en jaune (2,5 à 3 mm de longueur).

Les insectes adultes hivernent dans le sol à partir d'Octobre et apparaissent en Avril - Mai. Ils pondent au début de Juin, à la face inférieure des feuilles ou au voisinage du collet des colzas, navettes ou moutardes et meurent peu après. Les oeufs donnent naissance, une dizaine de jours plus tard, à de petites larves qui pénètrent dans les feuilles et y creusent des galeries, ou bien rongent les racines puis se transforment dans le sol en adultes au bout d'un mois environ. Il apparaît ainsi, une nouvelle génération en Août, qui envahit les cultures de colza en Septembre.

Ces insectes peuvent donc occasionner des dégâts, tant sur le colza d'hiver que sur le colza de printemps, en automne sur les jeunes semis et à la sortie de l'hiver.

Les larves, qui se développent en Juin, rongent l'intérieur des feuilles ou les racines et les colzas de printemps sont d'autant plus touchés que les plantules sont plus petites à ce moment.

Les adultes pratiquent de petites morsures de 1 à 2 mm de diamètre sur l'épiderme supérieur des jeunes feuilles, celles-ci apparaissent alors comme criblées de points vert-grisâtre.

Seuls, les adultes font l'objet de traitements.

La lutte peut être préventive par la désinfection des semences, en enrobant les graines avec un insecticide à base de Lindane contenant au moins 75 % de matière active.

La lutte peut également être curative, ces insectes étant sensibles à la plupart des insecticides et notamment :

- D.D.D.	: 600 g en pulvérisation	- 800 g en poudrage.
- Endosulfan	: 150 g "	- 200 g "
- Lindane	: 120 g "	- 160 g "
- Malathion	: 500 g "	- 700 g "
- Méthidathion	: 200 g "	
- Parathions	: 130 g "	- 180 g "

- Toxaphène et Polychlorocamphane : 1.700 g en pulvérisation - 2.300 g en poudrage.

La dose d'emploi est exprimée en grammes de matière active à l'hectare.

147

.../...

LA GROSSE ALTISE

La grosse Altise ou Altise à tête dorée, est un insecte bleu-noirâtre, mesurant jusqu'à 4,5 mm de longueur. Il effectue des sauts importants.

Les jeunes adultes apparaissent en Mai - Juin et on les trouve sur les feuilles et les siliques des oléagineux d'automne. Du début de Juillet à la fin du mois d'Août, ils restent immobiles dans les champs cultivés en colza ou sur d'autres plantes ou même sous les haies et les buissons ; ils peuvent apparaître dès le début du mois de Septembre dans les jeunes semis de colza en même temps que les petites Altises ; ils montrent une préférence marquée pour les endroits humides des champs.

Les pontes ont lieu au cours de l'automne et peuvent se prolonger aussi longtemps que les températures moyennes ne descendent pas au-dessous de 7° C. La ponte interrompue par l'hiver recommence en Mars.

L'adulte ronge les feuilles en les perforant de trous d'un diamètre de 2 à 5 mm. Les dégâts peuvent être très importants s'il s'agit de plantules (deux ou trois feuilles).

La larve, qui apparaît de fin Octobre à début Mars, pénètre dans la plante par le pétiole des feuilles et se dirige vers le coeur en creusant une galerie. Les pieds atteints prennent un aspect buissonneux par suite de la destruction du bourgeon principal. La plante, se ramifiant irrégulièrement, la floraison est échelonnée, ce qui favorise par la suite, les attaques de Méligèthes et de Charançons des siliques. Enfin, la maturité est irrégulière et mauvaise.

La lutte chimique peut nécessiter deux interventions, qui visent d'abord la destruction des adultes et ensuite la prévention des dégâts des larves.

Si la désinfection des semences n'a pu être faite, ou lorsque son effet a cessé, faire un traitement de surface dès que l'on observe 1 à 2 grosses Altises au m2.

Les insecticides homologués au 1er Janvier 1971 utilisables contre ce ravageur, sont les suivants :

- D.D.D. : 900 g en pulvérisation - 1.200 g en poudrage.
- Endosulfan : 250 g " - 300 g "
- Lindane : 200 g " - 275 g "
- Malathion : 700 g " - 900 g "
- Méthidathion: 250 g "
- Parathions : 200 g " - 275 g "
- Phosalone :1.000 g "
- Toxaphène et Polychlorocamphane : 2.250 g en pulvérisation - 3.000 g en poudrage.

Les doses d'utilisation sont exprimées en grammes de matière active à l'ha.

Si les pontes n'ont pu être empêchées, il est possible de détruire les larves de grosses Altises à l'intérieur des pétioles, en utilisant le pouvoir de pénétration dans les plantes, du Parathion ou du Lindane. Ce traitement est justifié dès qu'il y a deux à trois larves par pied de colza. Il devra être effectué en Octobre - Novembre ou, avec de moins bons résultats, à la sortie de l'hiver (Février - début Mars), si toutefois la température maxima sous abri est supérieure à 12° C.

Les moyens de lutte chimique ne doivent pas faire oublier les méthodes culturales permettant de réduire sensiblement les populations de ce ravageur. Ne pas faire de culture de colza, navette ou moutarde à proximité d'un champ infesté et détruire les moutardes sauvages.

LES LIMACES GRISES ou LOCHES

Parmi les nombreuses Limaces qui s'attaquent aux différentes cultures, les Limaces grises s'avèrent les plus nuisibles en grande culture. De coloration variable allant du gris au beige plus ou moins tacheté, elles mesurent de 1 à 4 cm de long.

Elles sont actives la nuit ; durant le jour, elles restent cachées dans les abris que leur offre la surface du sol. On a ainsi tendance à méconnaître leur action. Dès le crépuscule, elles apparaissent sur les plantes, y laissant des traces visqueuses brillantes, provenant de leur sécrétion.

.../...

Elles dévorent avec avidité les feuilles tendres des plantes les plus diverses, elles y perforent alors de grands trous. Dans les jeunes semis, elles détruisent les plantules dès leur apparition.

Le pouvoir de multiplication des Limaces grises est très élevé,si les conditions sont favorables, c'est-à-dire les années humides, leur nombre peut être suffisant pour que la totalité du champ soit attaquée. Les cultures de colza sont fréquemment endommagées.

Il est conseillé de surveiller attentivement les parcelles, de façon à pouvoir intervenir rapidement.

On pourra utiliser :

- des appâts à base de Métaldéhyde (alcool solidifié). S'ils ne se trouvent préparés dans le commerce, il est simple de les confectionner soi-même, sur la base de 6 % de Métaldéhyde et de 94 % de son. La dose d'emploi est de 15 à 30 kg à l'hectare, selon l'importance de l'infestation.

Certaines spécialités commerciales à base de Métaldéhyde, sous forme de poudre mouillable, permettent de traiter par pulvérisation. Cette technique est intéressante pour les grandes surfaces.

- des appâts à base de Mercaptodimethur (Mesurol). Sa dose d'emploi est de 3 kg/ha, soit 30 g/are.

Répandre les appâts de façon régulière, de préférence l'après-midi ou pendant la soirée. Traiter les bordures de champ en priorité.

GRANDES CULTURES

HOUBLON

MILDIOU

La protection des cônes est à maintenir sur les houblons devant être récoltés après le 12 Septembre. Dans les houblonnières intéressées, une dernière application fongicide est conseillée dans la période du 8 au 10 Septembre.

Nous rappelons que l'emploi des produits cupriques est à éviter.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : J. HARRANGER.

Dernière Note parue : Supplément n° 3 au Bulletin n° 131 publié le 24 Août 1971

148